

Les élections

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1901)**

Heft 9

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198645>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger'ye, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Aux nouveaux abonnés.

Les nouveaux abonnés, à dater du 1^{er} avril prochain, recevront gratuitement les numéros du mois de mars.

Les élections.

Dans le magasin d'épicerie et droguerie de Jules Patet, fils. Debout derrière le comptoir, M. Patet, — 28 ans, figure de pleine lune, imberbe, air placide — remplit lentement de sucre en petits cubes des boîtes de carton de la contenance d'un kilo. Sa femme, M^{me} Wilhelmine Patet, née Krautmeyer, est à la caisse, occupée à faire des rouleaux de billon. C'est une petite blonde de 25 ans, aux gestes vifs.

MME PATET. — Chules !

JULES PATET. — Ma chérie !

MME PATET. — N'est-ce bas demain les votations pour le Grand Conseil ?

JULES. — Oui... Est-ce que ces élections t'intéressent ?

MME PATET. — Bas bersonnellement, mais che les attends avec curiosité à cause de Martha, qui n'en dort plus depuis quinze chours.

JULES. — Martha ?

MME PATET. — Voyons, Chules, ne fais pas touchours semblant d'oublier le nom de mon meilleure amie d'enfance.

JULES. — Te fâche pas, ma petite chatte... Martha !... Oui, oui, je me remets maintenant... Martha aux grands pieds, la femme de l'hôtelier du *Mouton-d'Or*... Mais comment diantre les élections de demain peuvent-elles l'empêcher de faire dodo ?

MME PATET. — Ach ! tu sais bien que son mari est candidate. Alors elle a beur que son nom ne sort pas de la... Gomment dis-tu en français : *die Wahlurne* ?

JULES. — L'urne.

MME PATET. — Elle a beur que son mari ne sort pas de l'urne et que cela fait alors un grand tort pour l'hôtel... Toi qui gonnais toute le monde ici, tu serais bien chentil de voir, ce soir engore, des bersonnes influentes pour travailler en son faveur.

JULES. — Je ne puis faire ce que tu me demandes là, ma chère Wilhelmine : l'hôtelier du *Mouton-d'Or* est un des chefs du parti contre lequel mes amis et moi nous luttons de toutes nos forces.

MME PATET. — Chuchules chéri, pense donc qu'il est le mari de Martha et que Martha et moi nous nous aimons comme deux sœurs ; nous sommes du même villache du Frickthal, nous sommes été confirmées ensemble, nous sommes été mariées le même chour et voilà deux ans nous vivons toutes les deux dans le ganton de Vaud.

JULES. — C'est très touchant, en effet. Mais, encore une fois, comment veux-tu que moi, Jules Patet, fils, vice-président du comité de mon parti, je me mette à faire de la propagande pour l'un de nos adversaires les plus redoutables ! que je trahisse mon parti pour les beaux yeux et les grands pieds de Martha !

MME PATET. — Ach ! laisse une fois les pieds de Martha tranquilles !... Mais si tu ne veux

rien faire pour son mari, à cause d'elle et de moi, au moins bourrais-tu te souvenir qu'ils ne sont pas seulement nos amis, mais aussi nos meilleurs clients. Nous leur vendons en moyenne pour 300 francs de marchandises par mois.

JULES. — Oh ! Wilhelmine !

MME PATET. — Et c'est touchours payé trafic...

JULES. — Ric-rac.

MME PATET. — Ric-rac... Merci... 300 francs par mois, ric-rac ! Ça c'est quelque chose, tu ne beaux pas le nier.

JULES. — Sans doute que c'est quelque chose, mais ce n'est toujours pas cela qui me fera jouer un rôle politique déloyal.

MME PATET. — Retire-toi de ton gomité et de ton barti et deviens indépendant ; alors tu bourras achir librement pour le candidate du *Mouton-d'Or*.

JULES. — Ma pauvre Wilhelmine, ne parle plus politique, je t'en prie.

MME PATET (*s'animant*). — Tu grois que ton betite femme ne comprend rien à la bolitique ?... C'est choli de toi !... Je sais autant pien qu'un vice-brésident de gomité ce que c'est la bolitique. La bolitique, la *bonne* bolitique, entends-tu, Chules, c'est l'art de rendre un beuble heureux, c'est-à-dire de faire aller les affaires. Quand le commerce va, les autres choses marchent avec ; quand l'acheteur paie comptant, le vendeur fait la même chose, et alors les dettes elles sont plus rares et toute le monde a moins de soucis. Voilà la vraie bolitique, Chules ! — (*Haussement d'épaules de Jules.*) — Si tu ne la gombrenns pas, tu conviendras bourtant que tu beaux donner ta voix au mari de Martha sans gompromettre ton barti et ton gomité...

JULES. — Wilhelmine, de grâce !

Entre une sommière du *Mouton-d'Or* : « Il y aura ce soir à l'hôtel un diner de gros bonnets, dit-elle. Une vingtaine de couverts. Madame prie qu'on lui envoie tout de suite les commandes qu'elle a notées là-dedans. » La sommière tend un livret et s'en va. Abandonnant aussitôt ses boîtes de sucre, Jules Patet range dans une corbeille les produits demandés. Ce sont des conserves de viande, des biscuits fins, des fruits du Midi, un caisson de havanes, etc. Il y en a en tout pour cinquante-quatre francs. M^{me} Patet dresse la facture et la remet à un employé qui arrive du fond de l'arrière-magasin et qui, chargeant la corbeille sur ses épaules, se rend au *Mouton-d'Or* sans lambiner.

Long silence. M^{me} Patet a repris la confection de ses rouleaux de menue monnaie. Elle a un petit air triomphant. Jules emplit de nouveau les boîtes de sucre avec son flegme habituel. Voyant que sa femme ne dit plus mot, il se décide à renouer le premier la conversation.

JULES. — Dis donc, Wilhelmine !

MME PATET. — Barle, che t'égoute, mon chéri.

JULES. — Si je votais pour ton ami du *Mouton-d'Or*, je serais obligé de biffer un des noms de la liste de mon parti.

MME PATET. — Naturellement... Quels candidates brésente-t-elle, ta liste ?

JULES. — Le syndic, tout d'abord ; puis le

voiturier de la Grand'Rue ; le notaire Rollet ; Jacques, le boucher, et Maurice Grappon, le fils du banquier.

MME PATET. — Le syndic...

JULES. — Touche pas au syndic, nous avons besoin de lui au Grand Conseil.

MME PATET. — Soit, che ne dirai rien contre lui, quoiqu'il ne nous achète bas la valeur d'une boîte d'allumettes en toute une année... Le voiturier est un brave homme, tu ne le piferas pas... Quant à Rollet, le notaire, che ne le gonnais pas beaucoup...

JULES. — Excellent candidat, très versé dans les affaires publiques, député au reste depuis douze ans.

MME PATET. — Le poucher Jacques me semble aussi un homme sérieux. En tous cas, il a touchours de la bonne viande. Reste le Maurice Grappon. Est-ce cette cheune homme qui portait encore la casquette d'étudiant l'hiver passé ?

JULES. — Précisément.

MME PATET. — Mais c'est engore un enfant ! Un enfant bien mal élevé... L'année dernière, il a tansé avec moi au pal de la *Cécilienne*, et il ne me salue pas dans la rue !... Che te dis : c'est un vrai belissen... C'est ce qu'il fait ?

JULES. — Je ne sais trop... Il est le fils à papa, tu comprends.

MME PATET. — Et c'est pour cette grosse mērite que ton barti l'a mis sur sa liste ? C'est pien choli !

JULES. — Que veux-tu, on a voulu faire une place aux jeunes... Peut-être eût-on pu faire un meilleur choix.

MME PATET, *caline*. — Mon Chuchules, tu le piffes maintenant sans hésiter, ce vilain petit Maurice, et tu mets à sa place le mari de Martha. Dis oui.

JULES. — Tu fais de moi tout ce que tu veux. Je dis oui et qu'on n'en parle plus.

MME PATET. — Bon petit mari, merci !... Mais, dis-moi, pourquoi ton barti ne t'a-t-il pas porté dans sa liste ?

JULES. — Peuh ! je ne suis pas pressé. Cela viendra bien un jour.

MME PATET. — Ils gagnent gombien, les députés ?

JULES. — Rien. Ils touchent un jeton de présence de cent sous par séance et on leur rembourse leurs frais de voyage à la capitale.

MME PATET. — Alors, mon Chuchules, c'est rien pour nous. V. F.

Une langue admirable.

Depuis quelque temps, on dit beaucoup de mal des Chinois. Ce sont des barbares, ce sont des sauvages, qu'il faut absolument mettre à la raison. On voudrait bien pouvoir les exterminer, seulement, ce serait un peu long, il y en a tant, et puis, ces bons Chinois sont moins bêtes qu'ils n'en ont l'air. Mais, quels gens abominables ! Pensez donc qu'ils se refusent obstinément à reconnaître la supériorité de notre civilisation occidentale, à adopter nos mœurs, nos idées, notre morale et à ouvrir toute grande leur porte à l'insatiable appétit de nos